

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Mâcon, le 23 février 2024

MONSIEUR LE PRESIDENT
S.I.E. DU HAUT MACONNAIS
Maison Communautaire
RD 906
71260 FLEURVILLE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

HAUT MACONNAIS

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00123546		lundi 12 février 2024 à 11h39
Unité de gestion	0025	HAUT MACONNAIS	par : LISE CAMALET
Installation	CAP 000284	PUITS 2	Type visite : AU
Point de surveillance	P 0000000284	PUITS 2	Type d'eau: B
Localisation exacte	puits 2		Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
Commune	MONTBELLET		

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Température de l'eau

13,3 °C

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH

7,4 unité pH

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : NO3

Code SISE de l'analyse : 00131405

Référence laboratoire : LSE2402-23348

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

MINERALISATION

Conductivité à 25°C

508 µS/cm

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrates/50 + Nitrites/3

0,48 mg/L

Nitrates (en NO3)

24 mg/L

100,00

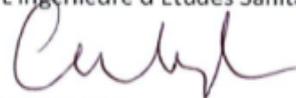
Nitrites (en NO2)

<0,02 mg/L

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00123546)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS,
L'Ingénieure d'Etudes Sanitaires



Nelly NABYL